Mis en ligne le 31 mai 2024,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Général des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20240524-4-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 24-05-2024
Publication le : 24-05-2024

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 23 mai 2024

Nombre de membres au Conseil Municipal : 25

qui ont pris part à la délibération : 18

Date de convocation : 16 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Clotilde BERTHIER, Nicole CLUZEL, Robert PASERO, Yann GUELY et Xavier HEDOU.

Absents :

Monsieur Damien VINCIGUERRA, Madame Laëtitia SERPAGGI, Monsieur Frank PRESUMEY donnant pouvoir à Monsieur Eric GLENAT, Madame Stéphanie BESSET (excusée), Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER, Monsieur Jean-Charles BANCHERI donnant pouvoir à Monsieur Gérald CANTOURNET, Madame Julie LADRET et Madame Orlane FANGET (excusée).

Madame Nicole CLUZEL est désignée, **à l'unanimité**, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-4.1-077

Modification du tableau des effectifs - Espace France Services

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de la convention de prestation de services signée avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais pour la gestion d'un Espace France Services à Tullins, il convient de créer deux emplois administratifs.

Compte-tenu des opérations de recrutement, et en l'absence de connaissances sur les profils des candidats appelés à être retenus, les postes sont ouverts sur l'ensemble des grades des cadres d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux, Adjoints territoriaux d'animation, Agents sociaux territoriaux et Adjoints techniques territoriaux.

.../...

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20240524-4-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 24-05-2024
Publication le : 24-05-2024

Monsieur le Maire propose la création des postes suivants :

Emploi	Grade
2 emplois à TC 35h/35h	Adjoint administratif territorial
2 emplois à TC 35h/35h	Adjoint administratif territorial principal 2ème classe
2 emplois à TC 35h/35h	Adjoint administratif territorial principal 1ère classe
2 emplois à TC 35h/35h	Adjoint territorial d'animation
2 emplois à TC 35h/35h	Adjoint territorial d'animation principal 2ème classe
2 emplois à TC 35h/35h	Adjoint territorial d'animation principal 1ère classe
2 emplois à TC 35h/35h	Agent social territorial
2 emplois à TC 35h/35h	Agent social territorial principal 2ème classe
2 emplois à TC 35h/35h	Agent social territorial principal 1ère classe
2 emplois à TC 35h/35h	Adjoint technique territorial
2 emplois à TC 35h/35h	Adjoint technique territorial principal 2ème classe
2 emplois à TC 35h/35h	Adjoint technique territorial principal 1ère classe

Aussi,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Adopte** la création des emplois détaillés ci-dessus,
- **Indique** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence,
- **Inscrit** au budget les crédits correspondants,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 24 mai 2024
Le Maire

